

Circonscription  
de LYON 4 CALUIRE

Dossier suivi par :  
Mmes FARGIER et LAVERDET

Téléphone :  
04.78/29/64/71  
Télécopie :  
04/78/29/63/15  
Mél : ce.0690175r@ac-lyon.fr

adresse: 2, rue Chazière  
69004 LYON

L'Inspectrice de l'éducation nationale  
de la circonscription de LYON 4 CALUIRE

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école et  
leurs adjoints,

Objet : Plan d'animations pédagogiques 2018-2019

## 1) Principes

- Le plan d'animations pédagogiques est élaboré par l'équipe de circonscription ; il répond aux orientations institutionnelles :
  - Au cycle 1 : 18h portant sur l'épanouissement de l'enfant et le langage oral
  - Aux cycles 2 et 3 : 9h de formation portant sur l'enseignement du français et 9h sur l'enseignement des mathématiques.
  - Il s'ajoute à ces 18h, 6 heures de formation (correspondant à la journée académique appelée souvent « 2ème journée de prérentrée ») portant sur les thématiques qui relèvent des activités à taux d'encadrement renforcé, au numérique....

### En cycle 1

- ✓ Un parcours de 18 heures portant sur l'épanouissement de l'enfant et le langage à l'école maternelle

3h langage	3h langage	3h langage	3h épanouissement	3h épanouissement	3h épanouissement
------------	------------	------------	-------------------	-------------------	-------------------

- ✓ 6h de modules de formation « autre »

3h autre	3h autre
----------	----------

### En cycle 2 et en cycle 3

- ✓ Un parcours de 9h en maîtrise de la langue

3h français	3h français	3h français
-------------	-------------	-------------

- ✓ Un parcours de 9h en mathématiques

3h mathématiques	3h mathématiques	3h mathématiques
------------------	------------------	------------------

- ✓ 6h de modules de formation « autre » (autre que français ou mathématiques)

3h autre	3h autre
----------	----------

- Les animations sont obligatoires sur la base de 24 heures/année et font partie de votre service réglementaire. Certaines actions de formation vous sont proposées à distance ou sur supports numériques. Certains modules sont hybrides (en présentiel et à distance). Au même titre que les autres, ces actions doivent être suivies avec assiduité : des formateurs sont présents en ligne pour vous accompagner en cas de besoin.

Le plan d'animations pédagogiques est accessible en ligne. Vous vous inscrivez à l'adresse suivante : <http://anim69.ac-lyon.fr> en utilisant votre identifiant de courrier électronique académique et votre mot de passe.

La confirmation de vos choix envoyée sur votre messagerie professionnelle tient lieu d'ordre de mission. Toute absence aux animations pédagogiques auxquelles vous êtes inscrit devront être justifiées par écrit dès le jour de la formation et recueillir mon accord pour celles prévisibles. Dans tous les cas, je vous demanderai de prendre attache auprès d'Isabelle LAVERDET afin de convenir d'une animation de repli. Vous signerez une feuille d'émargement le jour de l'animation.

Les horaires, lieux et dates des animations pédagogiques peuvent être modifiés ou complétés ; il est primordial de consulter fréquemment Anim69 et sa messagerie professionnelle sur lesquels apparaîtront ces modifications ; ceci devra être réitéré plusieurs fois au cours de l'année et de manière régulière.

Pour les animations programmées avant la fermeture du serveur (natation par exemple), je vous demande de vous conformer aux indications données par mail par la conseillère pédagogique concernée et de vous inscrire rétrospectivement.

## 2) Procédure d'inscription

Dans notre circonscription, pour chaque enseignant, le parcours de formation de 24h peut varier en fonction de la quotité de travail, du statut et de la commune d'affectation.

Chaque enseignant sera ainsi amené à opter pour l'un des parcours suivants :

### 1. Enseignants affectés à Caluire en école élémentaire

**Parcours n°1** : 24h pour un enseignant de Caluire à 100 %

TNI 3h	TNI 3h	TNI 3h	3h français	3h français	3h mathématiques	3h mathématiques	3h autre
--------	--------	--------	-------------	-------------	------------------	------------------	----------

**Parcours n° 2** : 18h pour un enseignant de Caluire à 75 %

TNI 3h	TNI 3h	TNI 3h	3h français	3h mathématiques	3h autre
--------	--------	--------	-------------	------------------	----------

**Parcours n° 3** : 12h pour un enseignant à 50 % et pour un pemf/formateur math de Caluire

TNI 3h	TNI 3h	3h français	3h mathématiques
--------	--------	-------------	------------------

\*possibilité de remplacer un module de 3h math ou français par une formation « autre » si cette dernière revêt un caractère obligatoire (ex : natation)

**Parcours n°4** : 12h pour un DEA de Caluire

Réunion 2H	Réunion 2H	Réunion 2h	3h mathématiques	3h français
------------	------------	------------	------------------	-------------

**Parcours n°5** : 18h pour directeur de Caluire

Réunion 2H	Réunion 2H	Réunion 2h	Tni 3h	Tni 3h	Tni 3h	3h français	3h mathématiques	3h autre
------------	------------	------------	--------	--------	--------	-------------	------------------	----------

### 2. Enseignants affectés à Lyon ou à Collonges en école élémentaire

**Parcours n°6** : 24h pour un enseignant de Lyon / Collonges à 100 %

3h français	3h français	3h français	3h mathématiques	3h mathématiques	3h mathématiques	3h autre	3h autre
-------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------	----------	----------

**Parcours n°7** : 18h pour un enseignant de Lyon / Collonges à 75 %

3h français	3h français	3h mathématiques	3h mathématiques	3h autre	3h autre
-------------	-------------	------------------	------------------	----------	----------

**Parcours n°8** : 12h pour un enseignant à 50 % ou pour un Pemf/formateur math de Lyon/ Collonges

3h français	3h français	3h mathématiques	3h mathématiques
-------------	-------------	------------------	------------------

\*possibilité de remplacer un module de 3h math ou français par une formation « autre » si cette dernière revêt un caractère obligatoire (ex : natation)

**Parcours n°9** : 12h pour un DEA de Lyon

Réunion 2H	Réunion 2H	Réunion 2h	3h français	3h mathématiques
------------	------------	------------	-------------	------------------

**Parcours n°10** 18h pour un directeur de Lyon / Collonges

Réunion 2H	Réunion 2H	Réunion 2h	3h français	3h français	3h mathématiques	3h mathématiques	3h autre	3h autre
------------	------------	------------	-------------	-------------	------------------	------------------	----------	----------

### 3. Enseignants en école maternelle

**Parcours n°11** 24h pour un enseignant à temps complet de Lyon, Collonges ou Caluire

3h langage	3h langage	3h langage	3h épanouissement	3h épanouissement	3h épanouissement	3h autre	3h autre
------------	------------	------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------	----------

**Parcours n°12** 18h pour un enseignant à temps complet de Lyon, Collonges ou Caluire

3h langage	3h langage	3h épanouissement	3h épanouissement	3h autre	3h autre
------------	------------	-------------------	-------------------	----------	----------

**Parcours n°13** 12h pour un enseignant à 50% ou un Pemp/formateur math de Lyon, Collonges ou Caluire

3h langage	3h langage	3h épanouissement	3h épanouissement
------------	------------	-------------------	-------------------

**Parcours n°14** 18h pour un directeur de Caluire, Lyon / Collonges

Réunion 2H	Réunion 2H	Réunion 2h	3h langage	3h langage	3h épanouissement	3h épanouissement	3h autre	3h autre
------------	------------	------------	------------	------------	-------------------	-------------------	----------	----------

## Comment procéder sur Anim 69 ?

### a) Enseignant de maternelle :

Votre parcours comprend 18h au plus (selon votre quotité de service) et 6h de formations « autres » qui comprennent pour certains enseignants des animations obligatoires (natation, T1/T2...). Elles sont codées «O» et vous allez les choisir en premier.

A cette étape-là, vous êtes inscrit pour 6H de formation au maximum. Vous allez maintenant vous inscrire pour 18h de formation maximum (en fonction de votre quotité de service) :

- en langage oral : code P1LA pour les trois premières heures (pas de choix possible), puis P1LB pour les trois suivantes (pas de choix possible), puis P1LC pour les dernières heures. Il vous est proposé un choix d'animations pour ces dernières heures (7-8-9èmes heure) ; seul l'intitulé permet de les différencier.

- formations « épanouissement de l'élève » : vous procéderez de même avec les codes P1EA, P1EB et P1EC.

A cette étape-là vous êtes inscrit pour 24H de formation au maximum (selon votre quotité de service). Pour les enseignants qui n'ont pas à s'inscrire sur les formations obligatoires (notées « O »), il leur reste à compléter leur temps de formation par le choix d'autres animations (dont les animations facultatives, codées « X »).

### b) Enseignant d'élémentaire :

A Lyon ou à Collonges : votre parcours comprend 18h au plus (selon votre quotité de service) et 6h de formations « autres » qui comprennent pour certains enseignants des animations obligatoires (natation, T1/T2...). Elles sont codées «O» et vous allez les choisir en premier.

A cette étape-là vous êtes inscrit pour 6H de formation au maximum. Vous allez maintenant vous inscrire pour 18h de formation maximum (en fonction de votre quotité de service) :

- en français : code P2FA (cycle 2) ou P3FA (cycle3) pour les trois premières heures (pas de choix possible), puis P2FB (cycle 2) ou P3FB (cycle 3) pour les trois suivantes (pas de choix possible), puis P2FC ou P3FC pour les dernières heures. Il vous est proposé un choix d'animations pour ces dernières heures (7-8-9èmes heure) ; seul l'intitulé permet de les différencier.

- en mathématiques : vous procéderez de même avec les codes P2MA, P2MB et P2MC (cycle 2) et P3MA, P3MB et P3MC (cycle 3).

A cette étape-là vous êtes inscrit pour 24H de formation au maximum (selon votre quotité de service). Pour les enseignants qui n'ont pas à s'inscrire sur les formations obligatoires (notées « O »), il leur reste à compléter leur temps de formation par le choix d'autres animations (dont les animations facultatives, codées « X »).

A Caluire : votre parcours comprend 9 heures de formation TNI (6 heures pour les enseignants à 50%). Elles sont codées OTNI-2 à OTNI-6 en fonction de votre école d'affectation. Inscrivez-vous tout d'abord à cette animation Tni. (Les enseignants à 50% s'inscrivent à cette formation qui comptent pour 9h, mais effectuent seulement les 6 premières heures).

A cette étape-là vous êtes inscrit pour 9H de formation.

Vous allez maintenant vous inscrire pour 15h de formation maximum (en fonction de votre quotité de service) :

- en français : code P2FA (cycle 2) ou P3FA (cycle3) pour les trois premières heures (pas de choix possible), puis P2FB (cycle 2) ou P3FB (cycle 3) pour les trois suivantes (pas de choix possible), puis P2FC ou P3FC pour les dernières heures. Il vous est proposé un choix d'animations pour ces dernières heures (7-8-9èmes heure) ; seul l'intitulé permet de les différencier.

- en mathématiques : vous procéderez de même avec les codes P2MA, P2MB et P2MC (cycle 2) et P3MA, P3MB et P3MC (cycle 3).

A cette étape-là vous êtes inscrit pour 24H de formation au maximum (selon votre quotité de service). Pour les enseignants qui n'ont pas à s'inscrire sur les formations obligatoires (notées « O »), il leur reste à compléter leur temps de formation par le choix d'autres animations (dont les animations facultatives, codées « X »).

**Exemple 1 :** *Je suis enseignant à 100% en cycle 2 dans une école élémentaire de Caluire. Mon parcours est le parcours n°1.*

*Je m'inscris à OTNI, puis au parcours cycle 2 en français et en mathématiques (P2FA et P2FB, P2MA et P2MB).*

*Je choisis une autre animation dans l'ensemble de ce qui est proposé qui correspondra au 3h « autre ».*

**Exemple 2 :** *Je suis enseignant à 75% à Lyon en cycle 3. Mon parcours est le parcours n°7. Je suis T2.*

*Je m'inscris d'abord à la formation obligatoire OT1T2.*

*Puis je m'inscris à P3FA, P3FB, P3MA, P3MB, parcours cycle 3, en français et en mathématiques, modules A et B parce que je dois effectuer seulement 6 heures en français et 6 heures en mathématiques. Il me reste alors à m'inscrire pour 3 heures à la formation de mon choix (voir notamment les formations facultatives qui commencent par X.*

L'inspectrice de l'Education nationale  
LYON 4 / CALUIRE



Pascale CREUSEVAULT